

21 décembre 1961

2461/Pers

Disponibilité
pour convenances
personnelles.

- TRANSMIS copie pour information à :
- Monsieur le Résident du Rwanda
à KIGALI
 - Monsieur le Chef de Service du Personnel
à KIGALI
 - Monsieur le Chef du Bureau des Traitements
à Kigali en le priant de vérifier si la
mesure dont question à la présente lettre
ont été exécutées en ce qui concerne
le personnel sous statut.

Kigali le 21.12.61
Le Ministre
L.MPAKANIYE.-

A Monsieur le Préfet (tous)
S/couvert de Monsieur l'Administrateur
de Territoire (tous)

Monsieur le Préfet,

J'ai l'honneur de vous faire parvenir
copie de la note n° 4130/Pers du 12.12.61 de Monsieur
le Résident du Rwanda.

Je vous prie de vérifier si le principe
préconisé par Monsieur le Résident a été appliqué
pour les agents sous contrat ayant demandé leur mise
en disponibilité pour convenances personnelles en vue
de participer à la campagne électorale.

Le Ministre,
L.MPAKANIYE.-